



Divorce et mari addicte aux jeux

Par **syl0924**, le **22/10/2012** à **21:15**

Bonjour, rn mariée , deux enfants, une maison à credit, compte joint, mon mari artisan de profession possède un compte entreprise. rnsur son compte entreprise il joue au pmu sur internet (addiction). Pour cette raison parmi d'autres je souhaite le quitter mais je ne sais pas quoi faire. je ne veux pas me retrouver avec des dettes et puis- je quitter le domicile conjugal, dois je ouvrir un compte à mon nom. Merci de me répondre si possible rapidement

Par **stephane51**, le **16/11/2012** à **18:20**

Bonjour, rn il vous faut entamer une procédure de divorce pour faute. L'addiction de votre mari au jeu constitue une faute, mais il vous faudra la prouver. rn Si vous quittez le domicile conjugal, vous vous mettrez automatiquement en tord.